

Étaient présents :

Le maire	Luc Trépanier
Les conseillers	Jake Chadwick
	Jean Dubois
	Marc Fredette
	Stephen Lloyd
	Bruce MacNab

Étaient absents :

Le conseiller	Laurent Barbé
La secrétaire-trésorière et directrice générale	Caroline Dion

1. Résolution 2012-70 - Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, secondé par le conseiller Bruce MacNab, et il est résolu à l'unanimité par les membres présents:

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

ADOPTÉE

2. Résolution 2012-71 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2012

PRENANT ACTE QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*,

Il est proposé par le conseiller Jean Dubois, secondé par le conseiller Marc Fredette, et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 août 2012 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

3. Affaires courantes

3.1 Annonces

La directrice générale est absente pour des raisons médicales et son retour au travail est prévu dans la semaine du 17 septembre.

3.2 Correspondances

Rien à signaler.

3.3 APLÉ

Aucun représentant présent.

3.4 Suivi de la dernière séance

L'installation des pancartes pour les conteneurs n'a pas empêché certaines personnes d'empiler leurs déchets autour des conteneurs. Un article à ce sujet sera publié dans le prochain bulletin. Ce comportement est inacceptable.

3.5 Période de questions

Jean Mathieu	Pourquoi le procès-verbal du mois de juin n'est-il pas publié sur le site internet?
Susan DeSchulthess	Que s'est-il passé à propos du projet d'extension/construction de chemin de M. Grou ?
Jean Mathieu	Un courriel avisant d'un projet de construction d'un chemin a été envoyé par le maire le 3 septembre à certains résidents. Pourquoi ce courriel n'a-t-il pas été envoyé à tous les résidents ?

4. Finances et Administration

4.1 Rapport de la directrice générale

La directrice générale étant absente, la liste des permis du dernier mois sera présentée lors de la prochaine séance du conseil.

4.2 Ressources Humaines

4.2.1 Résolution 2012-72 - Fin de l'entente inter-municipale relative à la fourniture des services de l'inspecteur en bâtiment et en environnement

Considérant l'entente inter-municipale relative à la fourniture des services de l'inspecteur en bâtiment et en environnement avec la Municipalité de Montcalm autorisée par la résolution 2010-68;

Considérant la résolution 2012-36 et le besoin pour la Ville de Barkmere d'avoir un inspecteur à temps plein;

Considérant que les parties souhaitent d'un commun accord de mettre fin à ladite entente;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, secondé par le conseiller Jean Dubois, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la Ville de Barkmere mette fin l'entente inter-municipale relative à la fourniture des services de l'inspecteur en bâtiment et en environnement avec la Municipalité de Montcalm;

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à la Municipalité de Montcalm.

ADOPTÉE

4.2.2 Résolution 2012-73 - Embauche d'un inspecteur en bâtiment, en environnement et en navigation

Considérant que le dernier jour de travail de l'inspecteur Alexandre Clermont était le 28 juillet 2012;

Considérant que la Ville de Barkmere a mis fin à l'entente inter-municipale de partage des services d'un inspecteur avec la Municipalité de Montcalm;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Bruce MacNab, secondé par le conseiller Marc Fredette, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la Ville de Barkmere engage M. Dave Williams Roy à titre d'inspecteur en bâtiment, en environnement et en navigation, à temps plein, commençant le 18 septembre 2012 ou avant, dépendamment de ses disponibilités;

Que la rémunération annuelle de M. Dave Williams Roy soit de 42 500\$, plus les avantages sociaux prévus par les lois et règlements en vigueur;

Que M. Dave Williams Roy soit en période probatoire pour une période de 90 jours à compter de la date d'embauche;

Que la Ville de Barkmere nomme Dave Williams Roy fonctionnaire désigné conformément au Règlement sur les permis et certificats n° 204 avec tous les pouvoirs et obligations qui y sont prévus et ce, à la date de son embauche.

ADOPTÉE

4.2.3 Résolution 2012-74 - Abolition du poste de superviseur des installations

Considérant que la Ville a procédé à l'analyse du poste de superviseur des installations sur une période de plus de 12 mois;

Considérant les résultats de l'analyse et les besoins de la Ville, le poste de superviseur des installations n'est plus nécessaire;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Jean Dubois, secondé par le conseiller Stephen Lloyd, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le poste de superviseur des installations soit aboli rétroactivement en date du 30 juin 2012.

ADOPTÉE

4.3 Résolution 2012-75 - Comptes à payer

Il est proposé par le conseiller Marc Fredette, secondé par le conseiller Stephen Lloyd, et il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE les comptes ci-dessous soient ratifiés et payés :

Ville de Barkmere				
Registre des chèques pour 15411111 Banque Nationale - Mont-Tremblant				
No.	Bénéficiaire	Montant	Date	Explication
EFT-36	Hydro-Québec	\$334.54	2012/08/20	Électricité - Hôtel de Ville
EFT-37	Bell Mobilité Pagette	\$35.62	2012/08/23	Pagette premier répondant
3257	Dion, Caroline	\$1,739.06	2012/08/24	Paie pour période finissant 2012-08-25
EFT-40	Mastercard	\$99.69	2012/09/04	Dépenses - Hôtel de Ville
EFT-39	Bell Mobilité	\$86.01	2012/09/05	Téléphones cellulaires - employés
3258	Dion, Caroline	\$1,745.96	2012/09/07	Paie pour période finissant 2012-09-08
3259	Clermont, Alexandre	\$1,693.08	2012/09/08	Paie finale - Inspecteur en bâtiment
		\$5,733.96		Total - Règlement 213
3260	Urba + Consultants	\$3,932.15	2012/09/08	Honoraires professionnels - urbanisme
	TOTAL	\$9,666.11		

ADOPTÉE

5. Urbanisme

5.1 Rapport du Comité consultatif en urbanisme

Le 25 août dernier, les membres du CCU se sont réunis afin de discuter de certaines préoccupations actuelles des citoyens. Parmi les points discutés étaient la taille des abris à bateau, la signalisation et les « messages » et valeurs à être communiqués au débarcadère, la vitesse excessive des bateaux au débarcadère et la coordination de l'utilisation des quais au débarcadère entre entrepreneurs et autres résidents. D'autres préoccupations soulevées par les citoyens incluent la pollution lumineuse causée par la prépondérance récente des lumières solaires extérieures, ainsi que la pratique malheureuse, qui perdure parmi certains, de se laver dans le Lac avec du

savon. Le Conseil discutera de ces préoccupations et verra potentiellement à amender certains règlements de la Ville.

6. Environnement

6.1 Rapport du Comité consultatif en environnement

Les recommandations du Comité à propos de l'utilisation de polystyrène bleu comme flotteur pour des quais seront présentées en octobre.

7. Services publics

7.1 Sécurité et Protection

Une pratique incendie a eu lieu avec succès. Des recommandations suivront.

8. Loisirs et culture

8.1 Parcs

Les quais sont en voie d'être installés en septembre. L'entente avec la Maison de l'Immaculée conception est en cours d'être finalisée avec leurs avocats.

9. Levée de la séance

La prochaine séance régulière du Conseil se tiendra le 13 octobre 2012, à 10h00, dans le Centre communautaire de la ville, à Barkmere, Québec.

9.1 Résolution 2012-76 - Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Jean Dubois, secondé par le conseiller Marc Fredette, et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE la séance du Conseil soit levée.

ADOPTÉE

Approuvé par :

Certifié par :

Luc Trépanier, Maire

Caroline Dion, Secrétaire-trésorière